



Union Française de Philatélie Polaire SATA

18 B rue Florian - 26000 VALENCE - France

Affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques

Cadre réservé à l'UFPP-SATA

N° membre :

Groupe régional :

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

N° : Voie :

Complément d'adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Date de naissance :

E-mail : Téléphone fixe :

Téléphone portable 1 : Téléphone portable 2 :

Renseignements facultatifs :

Télécopie : Profession :

Je demande mon admission à l'Union Française de Philatélie Polaire - SATA en qualité de membre actif (voir au dos pour le règlement).

Fait à : le :

Signature :

Merci de retourner le bulletin d'adhésion complété à

UFPP-SATA
Président : Jean-Pascal COGEZ
Email : j-pascal.cogez@laposte.net
Site internet : ufpp-sata.fr

Cordonnées bancaires
UNION FRANCAISE PHILATELIE POLAIRE SATA
18 B rue Florian – 26000 Valence
La Banque Postale Strasbourg Centre Financier
IBAN : FR54 2004 1010 1501 7598 2V03 646
BIC : PSSTFRPPSTR

La saison philatélique débute le **1^{er} septembre** pour se terminer le 31 août de l'année suivante. Toute adhésion payée après le 1^{er} mai sera automatiquement enregistrée pour l'année suivante, sauf instruction contraire de votre part.

COTISATION ANNUELLE pour une première inscription :

Membre adulte résidant en France, D.O.M., T.O.M., Europe, Suisse : 44 €

incluant 18 € d'adhésion annuelle à l'association, 23 € d'abonnement annuel à la revue Terres Polaires (4 numéros), 3 € de frais d'inscription *.

Membre âgé de moins de 18 ans résidant en France, D.O.M., T.O.M., Europe, Suisse : 35 €

(adhésion à demi-tarif).

Membre adulte résidant hors de France, D.O.M., T.O.M., Europe, Suisse : 49 €

incluant 18 € d'adhésion annuelle à l'association, 28 € d'abonnement annuel à la revue Terres Polaires (4 numéros), 3 € de frais d'inscription *.

Membre âgé de moins de 18 ans résidant hors de France, D.O.M., T.O.M., Europe, Suisse : 40 €

(adhésion à demi-tarif).

* si vous avez déjà été adhérent par le passé, pas de frais d'inscription, mais il faut rappeler votre ancien numéro d'adhérent.

Possibilité d'une cotisation annuelle seule, sans abonnement à la revue Terres Polaires : 21 € pour un membre adulte, 12 € pour un membre âgé de moins de 18 ans.

MODALITES DE REGLEMENT

Pour un résident en France, D.O.M., T.O.M., par chèque bancaire ou postal ou virement bancaire (coordonnées en bas de page) à l'ordre de l'UFPP-SATA.

Pour un résident d'un autre pays que la France, par virement bancaire (coordonnées en bas de page) ou mandat international ou chèque sur une banque en France à l'ordre de l'UFPP-SATA.

Pour confirmer mon adhésion à l'UFPP-SATA,
Je vous adresse ci-joint mon règlement de € à l'ordre de l'UFPP-SATA.

Dès réception et enregistrement de votre demande d'adhésion, vous recevrez votre carte d'adhérent, et éventuellement les numéros de Terres Polaires de la saison philatélique déjà parus, auxquels vous donnez droit votre adhésion.